

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.



Séance du 1^{er} juillet 2025

Le 1^{er} juillet 2025 à 17h00, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de « Saint-Etienne » légalement convoqué le mardi 24 juin 2025, s'est réuni au 1 rue Attaché aux bœufs sous la vice-présidence de Monsieur Frédéric DURAND - Adjoint délégué à la solidarité.

Nombre de membres :

- En exercice : 17
- Présents : 09
- Votants : 12

Secrétaire de séance : Madame Fabienne THIVILLIER

Délibération n°06

Objet : Budget Principal du C.C.A.S. - Décision Modificative n°1 - Approbation

Étaient présents :

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), M. Charles DALLARA, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT.

Avaient donné pouvoir :

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, M. Jacques DREVON ayant donné pouvoir à M. Frédéric DURAND, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA.

Absents / Excusés :

M. Thierry NITCHEU, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Philippe CESANA, M. Henry DUPOIZAT, M. Jean GOYET.

Vu

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article R 123-20 ;
- L'instruction du plan comptable M57 (communes et établissements publics) ;
- Le budget primitif 2025 – budget principal ;
- La délibération n°08 du conseil d'administration du C.C.A.S. du 03 juin 2025 arrêtant l'affectation des résultats 2024.



Considérant

1 BP C.C.A.S. - Affectation du résultat

La décision modificative a principalement pour objet de prendre en compte l'affectation des résultats en section de fonctionnement et en section d'investissement, et d'ajuster les inscriptions du BP 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des ajustements sont nécessaires sur le budget principal du CCAS :

- pour couvrir des besoins liés à des actions sociales pour les plus démunis pour 29 561.46 €,
- pour survenir à des besoins au niveau du budget annexe des Résidences Autonomie avec le versement d'une subvention d'équilibre complémentaire de 130 000.00 €.

A ce titre, il est proposé d'affecter les sommes suivantes :

Sens	Chapitre ou ligne budgétaire	Compte	Libellé du compte	Montant
	65	65821	Déficit Budget annexe RA	130 000,00
	65	65888	Autres charges diverses de gestion courantes Autres	29 561.46
Total Dépenses				159 561,46
Recettes	002		Résultat de fonctionnement reporté	159 561,46
Total Recettes				159 561,46

SECTION D'INVESTISSEMENT

La reprise du résultat d'investissement permet, d'une part, d'inscrire le versement d'une subvention d'équipement au profit du budget annexe d'investissement des RA pour l'achat d'une chambre froide (30 000,00€) et d'autre part d'affecter les crédits à des besoins potentiels sur différents chapitres budgétaires (logiciels – autres immobilisations corporelles).

Sens	Chapitre ou ligne budgétaire	Compte	Libellé du compte	Montant
Dépenses	20	204181	Subvention d'équipement aux organismes publics – Biens mobiliers, matériel et études	30 000,00
	20	2051	Concessions et droits similaires	40 000,00
	21	2188	Autres immobilisations corporelles	155 589.57
Total Dépenses				225 589.38

Recettes	001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		225 589.38
Total Recettes					225 589.38

2 C.C.A.S. - Complément de subvention d'équilibre versée par la ville

Un complément de subvention d'équilibre de la Ville de Saint-Étienne à hauteur de 54 000,00 € a été attribué au C.C.A.S., par délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2025, comme suit :

- 54 000,00 € au budget fonctionnement EHPAD, pour le traitement de la légionnelle pour deux EHPAD

Ces recettes seront ensuite reversées au Budget Annexe EHPAD, conformément à la délibération relative à la DM1 de ce même budget.

Il est nécessaire de modifier le budget comme suit :

Sens	Chapitre ou ligne budgétaire	Compte	Libellé du compte	Montant
Dépenses	65	65821	Déficit Budget annexe EHPAD	54 000.00
Total Dépenses				54 000,00
Recettes	74	74748	Participation communes (équilibre EHPAD)	54 000,00
Total Recettes				54 000,00

Tableaux de synthèse de la décision modificative N° 1 – Exercice 2025 / Budget Principal CCAS :

- Budget fonctionnement :

Sens	Chapitre ou ligne budgétaire	Compte	Libellé du compte	Montant
	65	65821	Déficit Budget annexe EHPAD	54 000.00
	65	65821	Déficit Budget annexe Résidences Autonomie	130 000.00
	65	65888	Autres charges diverses de gestion courantes Autres	29 561.46
Total Dépenses				213 561.46
Recettes	002		Résultat de fonctionnement reporté	159 561.46
	74	74748	Participation communes (équilibre CCAS)	54 000.00
Total Recettes				213 561.46

